

DPO : RENOUVELEZ VOTRE CERTIFICATION

Entraînement et passage des épreuves

1 JOUR, 7 HEURES

TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE

CODE : UDTD24

Objectifs de la formation

Mettre à jour ses connaissances

Passer l'épreuve sous forme de QCM pour renouveler sa certification

Parmi nos formateurs

- DROT Christophe
Directeur Pôle Public et Associations, consultant - DPO Consulting,
DPO CONSULTING

Public concernés

- DPO disposant de la certification

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en présentiel : 995,00 €HT

La protection des données personnelles est au cœur de l'actualité, avec l'avènement de l'Intelligence Artificielle Générative, La certification DPO (Data Protection Officer) est un gage de confiance et d'expertise pour les entreprises cherchant à se conformer aux réglementations strictes en matière de protection des données. Vous le savez, cette certification n'est pas éternelle. Tous les trois ans, un renouvellement est nécessaire pour assurer que les compétences et les connaissances du DPO restent à la pointe de l'actualité.

Nous vous proposons donc de bénéficier d'une mise à jour de vos compétences et connaissances pendant une demi-journée et de renouveler votre certification en passant les épreuves l'après-midi.

PARTIE 1 : Actualiser ses connaissances et compétences (Matin)

S'entraîner et challenger ses connaissances et compétences de DPO

- Appréhender les notions fondamentales du RGPD : principes et définitions, conditions de licéité des traitements
- S'approprier le rôle et les missions du Délégué à la Protection des Données
- Auditer et piloter sa conformité RGPD
- Documenter la conformité RGPD
- Conduire une analyse d'impact sur la protection des données (PIA ou AIPD)
- Gérer la sécurité dans la RGPD
- Piloter les sous-traitants
- Évaluer et encadrer les transferts hors UE
- Administrer le droit des personnes
- Optimiser les relations avec les autorités de contrôle

ATELIER La matinée est consacré à de nombreux quiz pour challenger les connaissances et leur application dans le quotidien du DPO. Correction et apports du formateur

PARTIE 2 : Epreuve QCM de renouvellement de la certification de 3 heures (Après-midi)

Composition de l'examen sous forme de Quiz de 100 questions en français qui couvrent tous les domaines du référentiel de la CNIL

- Domaine 1 – Réglementation générale en matière de protection des données et mesures prises pour la mise en conformité : 50 questions
- Domaine 2 – Responsabilité : 30 questions
- Domaine 3 – Mesures techniques et organisationnelles pour la sécurité des données au regard des risques : 20 questions
- 30% des questions de chacun des domaines sont énoncées sous forme de cas pratique, Pour chaque question, 4 réponses sont proposées dont l'une ou plusieurs sont exactes

Validité de l'épreuve écrite :

- QCM est réalisé à 100%
- Taux de bonnes réponses total est supérieur ou égal à 75%
- Taux de bonnes réponses par domaine est supérieur ou égal à 50%

Dates

Paris

19/06/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.